

■ **SPASSO Sàrl**, à Lancy, CH-217-1001064-1, exploitation d'une entreprise de gypserie-plâtrerie, etc. (FOSC du 23.08.2007, p. 8/4078134). La société est dissoute par suite de faillite prononcée par jugement du Tribunal de la Singine, à Tâfers du 13.09.2007, avec effet à partir du 13.09.2007 à 08:00. Par conséquent sa raison sociale devient: **SPASSO Sàrl, en liquidation**. La procédure de faillite, suspendue faute d'actif, a été clôturée par jugement du 07.01.2008.